



CAPD du jeudi 25 mars 2021

Déclaration SE-Unsa 34

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Bien que cette CAPD se tienne dans des conditions « dégradées » que nous impose la situation sanitaire, le SE-Unsa souhaitait rendre hommage dans sa déclaration liminaire aux directrices et directeurs d'écoles de notre département.

Du 22 au 26 mars, se déroule la deuxième édition de la semaine de la direction d'école ([en savoir plus](#)). Une action initiée par le SE-Unsa en 2018 afin de mettre la lumière sur les directrices et directeurs, leurs conditions de travail et leurs revendications. Cette année, le syndicat des enseignants en partenariat avec l'IFOP a lancé une enquête auprès de plus de 300 directrices et directeurs représentatifs de la profession. Un sondage qui apporte des éclairages singuliers sur l'état d'esprit et les attentes de ces personnels.

Par exemple, si les sondés dans leur écrasante majorité disent trouver un sens à leurs missions ils disent aussi que cela repose sur un surinvestissement qui pousse à l'épuisement. Nos collègues des plus petites structures étant les plus impactés.

C'est pourquoi **le SE-Unsa revendique une amélioration sensible des régimes de décharges de direction pour tous !** Cela doit se faire vite et avec de la visibilité pour les collègues. C'est le sens des propositions qui ont été remises le 22 mars dernier au directeur de cabinet du Ministre ([en savoir plus](#)).

La crise sanitaire a de leur avis sensiblement amélioré le regard de leurs collègues, des parents, de leur hiérarchie locale... sur l'importance de leur mission. Mais pas de leur Ministre ! De la même manière ils sont majoritaires à n'avoir aucune perspective d'évolution sauf celle d'une dégradation de leurs conditions de travail.

Cela témoigne encore s'il le fallait du besoin de reconnaissance de la profession, une reconnaissance qui doit se traduire en actes et plus seulement en paroles (décisions cohérentes, comprises et partagées, rémunération, aide matérielle et humaine à l'exercice de leur mission...)

Lorsqu'on leur demande quelles sont les évolutions prioritaires, ils répondent dans l'ordre : la décharge, la rémunération et un secrétariat administratif.

Enfin, concernant le statut de l'école, ils sont majoritaires à souhaiter un statut de l'école vers un établissement du 1er degré pour renforcer son autonomie mais sans faire du directeur un supérieur hiérarchique. Là encore, la circulaire du 25 août dernier sur la délégation de compétence est une amorce de ce besoin d'autonomie et de confiance que ressentent nos collègues.

A ce titre, le SE-Unsa 34 vous demande la tenue prochaine du groupe départemental de suivi direction avec à l'ordre du jour, la mise en application de cette circulaire qui ne l'est toujours pas de manière uniforme sur notre territoire.

De la même manière, si la majeure partie de ces revendications et des solutions apportées relèvent de décisions ministérielles, certaines sont à votre main. Sur la campagne de dépistage par exemple. Le SE-Unsa a dénoncé l'amateurisme et l'impréparation de cette campagne qui ne s'apparente finalement qu'à une opération de communication de notre Ministère. Les tests arrivent avec plusieurs mois de retard, sont réalisés de telle façon que les résultats, lorsqu'ils arrivent dans les délais, sont difficilement exploitables et demande une dépense d'énergie et de temps de la part des équipes dont elles se passeraient bien en cette période...

Le SE-Unsa 34 exige qu'aucune pression ne soit exercée sur les écoles et les personnels. Si les autorités de santé souhaitent tester massivement, qu'elles s'en donnent les moyens humains et matériels, qu'elles élaborent une stratégie clairement définie et partagée par l'ensemble de la communauté éducative. Le SE-Unsa 34 refuse que les directrices et directeurs d'école, éreintés et saturés par des mois de gestion de crise sanitaire et d'adaptations incessantes soient réduits à jouer les cobayes d'une administration plus soucieuse de justifier les annonces du Ministre que de ses personnels.

Pour finir, le SE-Unsa 34 a été reçu à sa demande par votre adjoint en charge du 1^{er} degré et la secrétaire générale sur des questions relatives à la gestion des ressources humaines dans notre département (Temps partiels, autorisations d'absences, disponibilités...) ([voir CR](#)). Le SE-Unsa tient à remercier la qualité de l'écoute et des échanges qui ont eu lieu. Même si vous n'avez pas encore fait connaître votre décision concernant les situations évoquées, nous vous savons sensibles à ces sujets qui revêtent une grande importance pour nos collègues, sur la question du bien-être au travail et de la qualité du service public rendu aux usagers.

Nos espaces de dialogue social sont réduits, gageons qu'ils demeurent de qualité et basés sur une confiance et un respect mutuel comme cela a été le cas jusqu'à aujourd'hui.

Je vous remercie.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental